



DEVENIR À 6 MOIS DES DIPLÔMÉS DE M2 DE FORMATION INITIALE

Enquête 22-23 promotion 21-22

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Sexe		Régime d'inscription	
Femme	66%	Initiale	72%
Homme	34%	Alternance	28%
Âge à l'entrée en M2		Composantes	
21 ans ou -	15%	Droit, économie et sciences sociales	22%
22/23 ans	57%	Arts et sciences humaines	20%
24/25 ans	19%	Sciences et techniques	17%
26 ans et +	9%	Lettres et langues	13%
Type de bac		IAE	12,5%
Général	84%	Pharmacie	5,5%
Techno	6%	CESR	4%
Pro	1%	Médecine	4%
Titre Étranger	9%	EPU	2%
Équivalence	<0,5%		

Les résultats sont issus de l'enquête portant sur le devenir des diplômés de master de formation initiale réalisée environ 6 mois après l'obtention du diplôme (**la date de référence est le 1er février 2023**). Le CAPE réalise chaque année cette enquête dans le cadre du dispositif de suivi du devenir des diplômés de licence professionnelle et de master.

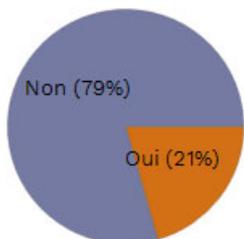
Le taux de participation pour les diplômés de M2 atteint 76 % (940 répondants).

Les répondants sont représentatifs de la population interrogée sur la plupart des variables de caractérisation (sur le sexe, la bourse, la nationalité, et le type de bac) excepté sur le régime d'inscription (les apprentis sont légèrement sousreprésentés de 2 points).

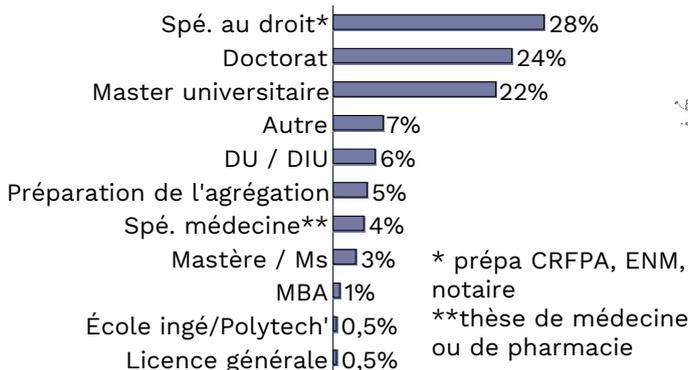
La date d'obtention correspond au 1er février 2023. L'enquête interroge donc les diplômés entre 6 et 9 mois après l'obtention de leur M2 selon la date d'obtention du diplôme, variable d'un individu et d'une formation à l'autre (1 tiers des répondants déclarent avoir validé le diplôme en juin ou avant, 9,5 % en juillet, 18 % en août et 39 % en septembre)

LES POURSUITES D'ÉTUDES POST-M2

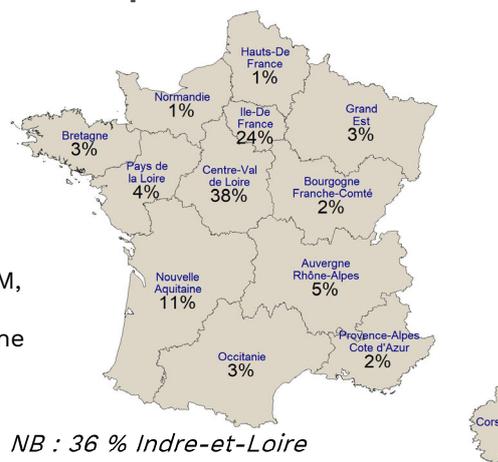
Poursuite d'études post-M2



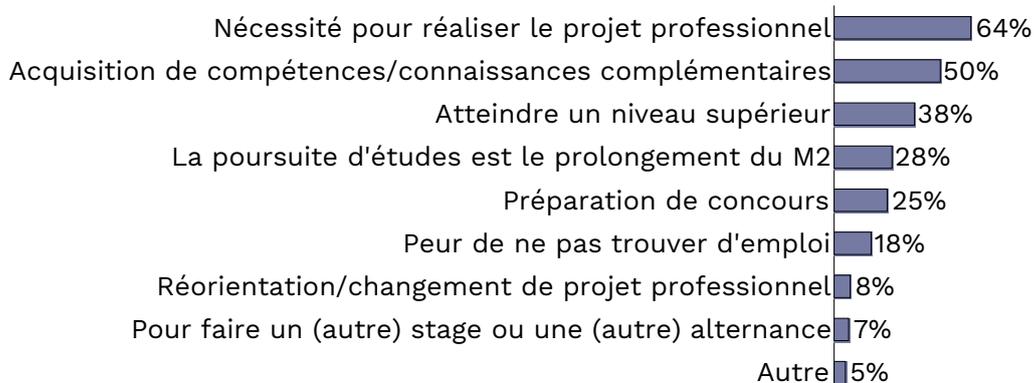
Type de formation suivi post-M2



Lieu des poursuites d'études



Raison(s) de la poursuite d'études (réponses multiples)



Le taux de poursuite d'études après un master s'élève à 21 %.

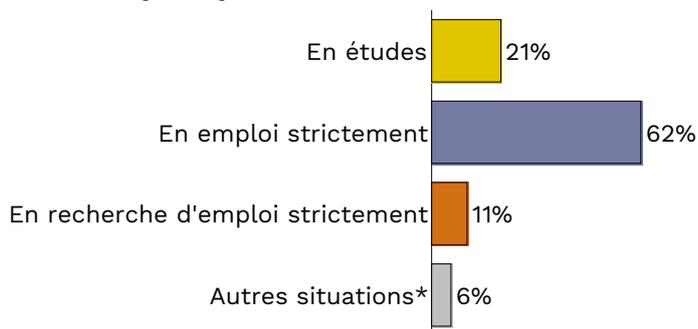
Parmi les personnes encore inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année 2022-2023, 24 % ont choisi de poursuivre en doctorat et un quart dans un autre master (à l'université ou un niveau équivalent dans un établissement privé Mastère/ MS).

Les poursuites d'études post-M2 sont plus fréquentes pour les diplômés d'une formation issue de la faculté DESS (39 %), les répondants ayant obtenu une mention "très bien" ou "bien" au baccalauréat (26 % contre 13 % des non mentionnés) ainsi que pour les diplômés de formation initiale par rapport à l'apprentissage (23 % contre 15 %). Par ailleurs, les inscriptions en thèse s'avèrent plus plébiscitées par des diplômés issus d'un M2 rattaché à la faculté de Sciences et Techniques. Enfin, parmi les personnes en études à la date de l'enquête, 53 % occupent un emploi en parallèle généralement en lien avec la formation suivie (17 % indiquent un contrat en alternance et 34 % un contrat spécifique au doctorat).

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE À 6 MOIS

MÉTHODOLOGIE : Le calcul de l'indicateur "taux d'insertion/taux de chômage" s'effectue sur le périmètre des actifs c'est à dire sur les personnes en situation stricte d'emploi ou en situation stricte de recherche d'emploi. Sont donc exclus du périmètre les diplômés ayant poursuivi des études après leur M2 afin que les situations soient comparables à une même date d'observation.

Situation principale à 6 mois (1er février 2023)



Taux d'insertion à 6 mois

85 %

Taux de chômage à 6 mois

15 %

*La modalité "Autres situations" concerne 57 individus : 35 % sont en service civique, 19 % en voyage à l'étranger, 10,5 % en préparation d'une future thèse, 35,5 % dans des situations variées (en cours de création d'entreprise, parent au foyer...)

NB: Les diplômés encore en études, peuvent aussi exercer un emploi en parallèle (en contrat d'apprentissage ou autre) mais la situation de formation est considérée comme principale.

DONNÉES LOCALES - ENQUÊTE PRÉCÉDENTE PROMOTION 2019-2020 -

Taux d'insertion promotion 2019-2021 : 80,6 %

DONNÉES NATIONALES - INSEE 1er TRIMESTRE 2023

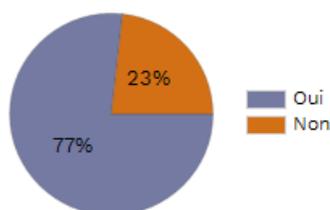
Taux de chômage - Ensemble population française : 7,1 %

Taux de chômage - Jeunes âgés de 15 à 24 ans : 16,6 %

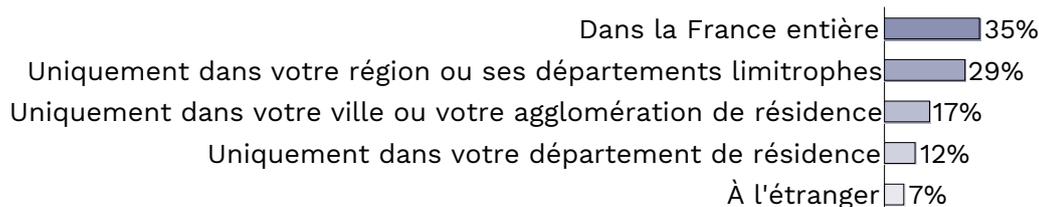
LES SITUATIONS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Les données présentées ci-dessous concernent les répondants en situation stricte de recherche d'emploi. Effectifs = 103

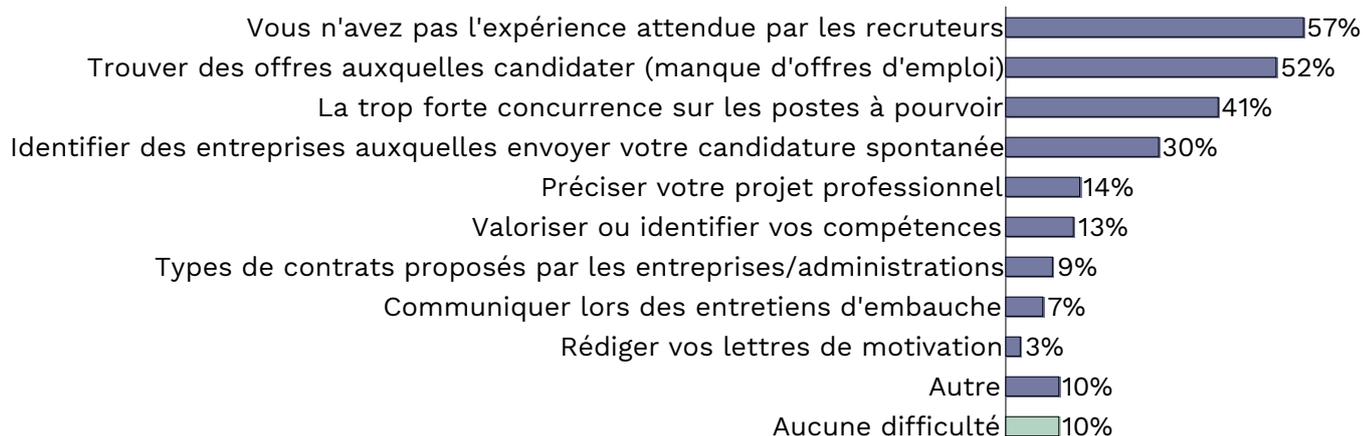
Inscription à Pôle emploi/Apec



Vos recherches d'emploi s'effectuent :



Rencontrez-vous des difficultés dans votre recherche d'emploi et si oui lesquelles ?



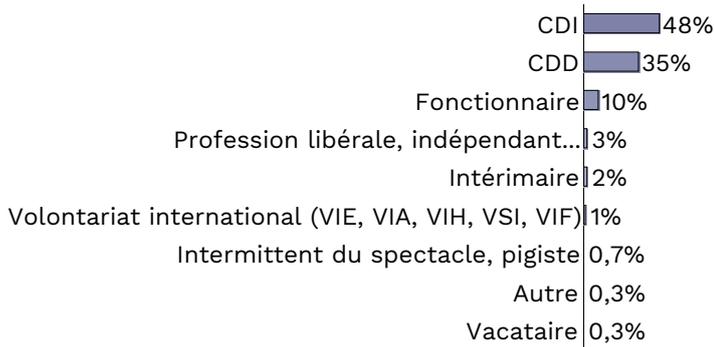
Lecture : 57 % des répondants strictement en recherche d'emploi affirment rencontrer la difficulté suivante : "ne pas avoir l'expérience attendue par les recruteurs". Réponses multiples possibles.

LES SITUATIONS D'EMPLOI - CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS

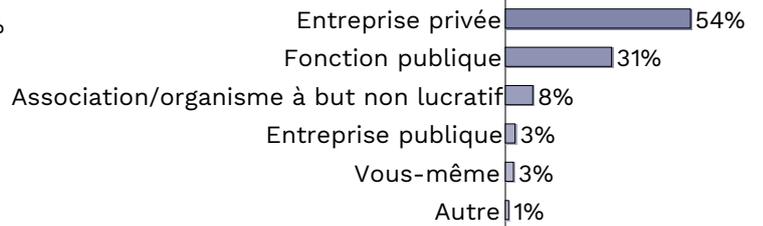
Les données présentées ci-dessous concernent les répondants en situation stricte d'emploi. Les répondants en situation d'études et d'emploi sont exclus du périmètre de calcul de ces indicateurs.

Effectifs = 586

Statut ou type de contrat de travail

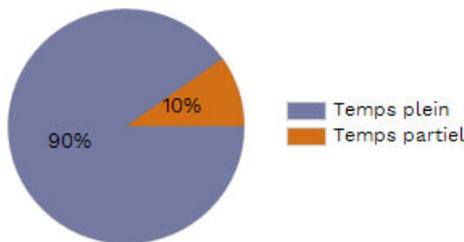


Type d'employeur

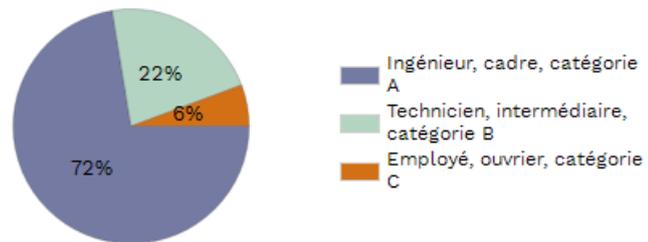


Revenu moyen net mensuel : 2052 euros
Revenu médian net mensuel : 1988 euros
Calcul effectué hors temps partiel et hors emplois à l'étranger. Primes et 13ème mois inclus.

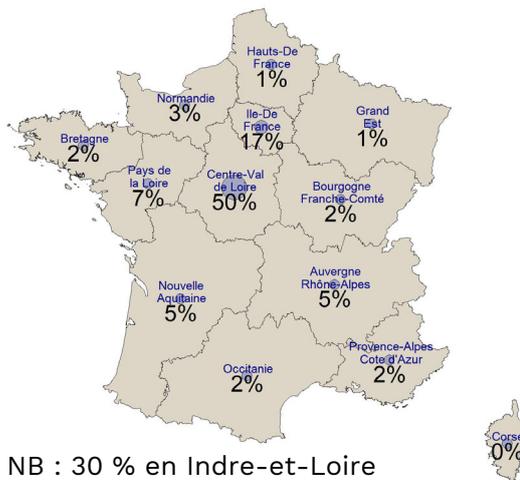
Temps de travail



Niveau de l'emploi - PCS



Lieu de l'emploi



NB : 30 % en Indre-et-Loire

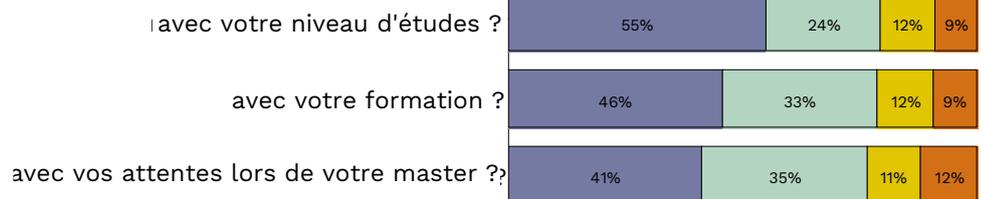
Moyen principal d'obtention de l'emploi



* par un cabinet de recrutement, chasseur de tête, contacté sur un réseau professionnel en ligne...

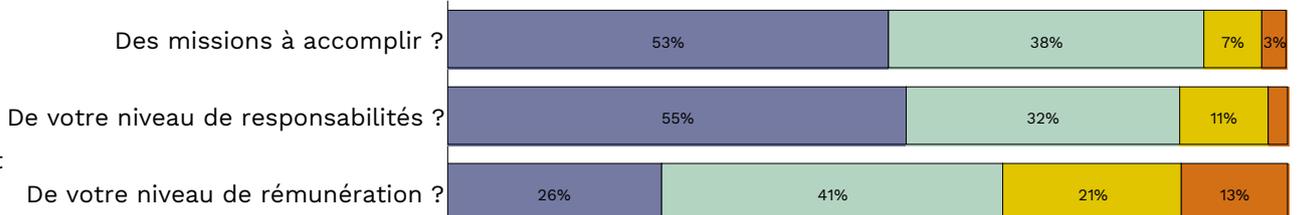
Selon vous, votre emploi est-il en adéquation...

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout



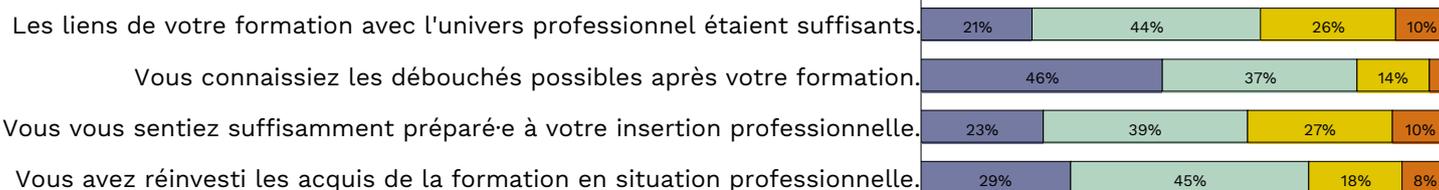
Êtes-vous satisfait dans votre emploi actuel...

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout



SENTIMENT DE PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Indiquez votre degré d'accord avec les propositions ci-dessous :*



■ Tout à fait ■ Plutôt non *Tableau de questions posé à l'ensemble des diplômés, quelle que soit leur situation à la date de l'enquête sauf pour la dernière question.
■ Plutôt oui ■ Pas du tout

Concernant le sentiment de préparation à l'entrée sur le marché du travail, **65 % des répondants sont "tout à fait d'accord" ou "plutôt d'accord" pour dire que les liens avec l'univers professionnel dans leur formation étaient suffisants**, 83 % qu'ils connaissaient les débouchés possibles après leur master et 74 % qu'ils ont réinvesti les acquis de la formation (parmi les personnes ayant déjà travaillé). **Un peu plus de 6 diplômés sur 10 sont également "tout à fait d'accord" ou "plutôt d'accord" pour dire qu'ils se sentaient suffisamment préparés à leur insertion professionnelle**. C'est le cas de 67 % des répondants en situation stricte d'emploi, 70 % des hommes (contre 58 % des femmes) et de 79 % des diplômés ayant effectué leur formation en apprentissage (contre 56 % des diplômés de formation initiale). Toutefois l'effet disciplinaire joue sur ce résultat puisqu'en prenant en compte les masters proposant les deux types d'inscriptions, l'écart se dissipe (77 % pour la formation initiale et 75 % pour l'apprentissage). L'effet du genre persiste en prenant en compte les seules formations en apprentissage (85 % contre 75 %).

CHIFFRES CLÉS ET ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- **Le taux d'insertion à 6 mois de la promotion 21-22 est de 85 % soit 4 points de plus que la promotion précédente 20-21.** Les taux d'insertion à 6 mois varient significativement selon certaines variables explicatives de l'enquête : les composantes d'obtention du diplôme, la mention au bac et le régime d'inscription. Le taux d'insertion est de 90 % pour les alternants et de 83 % pour la formation initiale. Toutefois, cette différence est nulle en considérant les formations proposant les deux modalités d'inscription. L'effet s'avère donc avant tout disciplinaire.
- À la date de l'enquête environ 6 mois après la diplômation et en excluant les personnes ayant fait le choix d'une poursuite d'études, **7 % des diplômés n'ont jamais travaillé depuis l'obtention du diplôme.**
- Les **entreprises privées (54 %) et de la fonction publique (31 %)** sont les employeurs principaux des diplômés de master. 3 % ont créé leur propre entreprise, se sont installés en libéral ou sont indépendants.
- **Une nette majorité de répondants accède à un emploi à durée indéterminée (61 %) dans les 6 mois suivant l'obtention de leur master.** Sur ce point, les entreprises privées et le secteur associatif proposent plus de contrats stables aux jeunes diplômés que la fonction publique (73 % contre 37 %). Les diplômés embauchés dans leur structure d'accueil de stage ou d'alternance ainsi que ceux directement contactés par un employeur ou un cabinet de recrutement bénéficient plus souvent d'un contrat stable (respectivement 62 % et 87 %). Enfin, la stabilité du contrat est également corrélée avec le niveau de qualification (PCS), les emplois de niveau technicien et employé étant défavorisés (49 % et 39 % de contrat à durée indéterminée). Par ailleurs, 37 % des répondants ne bénéficiant pas d'un emploi pérenne ont signé un contrat pour une durée de 6 mois ou moins.
- **72 % des répondants déclarent un niveau de qualification correspondant à leur niveau d'études (niveau "cadre, ingénieur, catégorie A").** D'un point de vue plus subjectif, près de 8 diplômés sur 10 considèrent que leur emploi actuel se trouve en adéquation ("tout à fait" ou "plutôt oui") niveau de leur formation, 79 % au domaine de la formation et 76 % à leurs attentes au moment de l'inscription en M2. Malgré un meilleur taux d'insertion, l'ensemble de ces indicateurs qualitatifs accusent une baisse par rapport à la promotion précédente (entre 4 et 8 points).
- 90 % des diplômés travaillent à temps plein. Parmi l'ensemble des diplômés en emploi **5 % subissent un temps partiel.**
- **Le revenu moyen est de 2053 euros net mensuel. Il varie selon plusieurs éléments comme la catégorie socioprofessionnelle** (les emplois les moins qualifiés étant moins rémunérateurs), **la stabilité du contrat de travail, le type d'employeur** (les entreprises privées proposant les salaires les plus élevés), **et le sexe** (les hommes présentent un salaire moyen plus élevé que celui des femmes, et ce même à niveau (cadre) et type d'employeur (entreprise privée) identiques.
- **La moitié des diplômés exercent un emploi en région Centre-Val de Loire dont 30 % en Indre-et-Loire.** C'est le cas de 65 % des personnes originaires de la région (observation à partir du département d'obtention du baccalauréat) contre un tiers des diplômés originaires d'ailleurs en France ou à l'étranger. **2,5 % connaissent une mobilité internationale.**